

**CONFINEMENT ET
PROTOCOLE DE REPRISE
PAEJ ÉQUINOXE
Actualisation au 12/05/2020**

Au sein de l'Association, une cellule liée à la gestion de la crise du Covid 19 a été créée. Elle s'est réunie afin de rédiger un protocole de reprise.

Le fonctionnement du service PAEJ Équinoxe pendant la période de confinement :

Les accueils physiques et les actions collectives ont été suspendus. Cependant, l'équipe a assuré une permanence téléphonique tous les après-midi de 13h30 à 17h afin de poursuivre les accompagnements en cours et de proposer de nouveaux accompagnements.

Pendant le confinement, l'équipe a recontacté tous les suivis afin de garder le lien avec les personnes. Certains ont préféré attendre le déconfinement préférant les entretiens en face à face et d'autres ont maintenus leurs suivis par des entretiens téléphonique.

Des messages de prévention, de soutien au public ont été diffusés via nos réseaux sociaux (facebook, instagram, messenger et sur le site internet de l'Association).

La période de déconfinement :

À compter du 11/05/2020, le personnel reprend ses fonctions en alternant des temps présents travail au sein de la structure ainsi que le télétravail. Pendant cette semaine le PAEJ n'accueille pas de public. En effet, cette semaine est propice pour la mise en œuvre du protocole de reprise associatif qui a été rédigé et diffusé à tous les salariés (respect des gestes barrières...).

Chaque salarié est doté de 10 masques en tissus, de gel hydro alcoolique, de lingettes désinfectantes, de visières et de gants.

La permanence téléphonique est maintenue avec une reprise aux heures habituelles :

Lundi et vendredi : 13h30 – 17h30

Mardi, mercredi et jeudi : 13h30 – 18h

L'ouverture au public est prévue le 18 mai 2020 en respectant les consignes de sécurité :

- Les rendez-vous seront donnés uniquement l'après-midi afin d'éviter que les publics et les salariés des 2 services gérés par l'association (PAEJ et ACT) se croisent. Le matin, le personnel restera en télétravail.

- Un maximum de 3 rendez-vous / accueil simultanément, si quelqu'un venait alors que ce maximum est atteint, il devra patienter dehors avec une personne de permanence.
- Les personnes accueillies devront se désinfecter les mains en entrant dans le bâtiment. Du gel hydro alcoolique est mis à disposition à plusieurs endroits au sein de la structure.
- Les personnes se présentant dans les locaux devront porter un masque, si elles n'en ont pas, le service pourra leur en fournir un en tissu et il sera demandé de revenir avec aux prochains rendez-vous.
- Les personnes accompagnantes devront patienter à l'extérieur afin de ne pas utiliser la salle d'attente.
- Les rendez-vous ne seront pas fixés à la même heure pour chaque personne de permanence, il y aura 15 minutes entre chaque rendez-vous des professionnels. Il sera demandé aux personnes ayant rendez-vous de venir à l'heure précise afin d'éviter au maximum d'attendre en salle d'attente.
- Le mobilier (bureau, chaise, poignée...) sera désinfecté entre chaque entretien.
- La prévention collective est suspendue jusqu'en septembre, l'équipe réfléchit sur la possibilité d'une prévention sur les réseaux sociaux ou de façon virtuelle.
- Les permanences extérieures reprendront si toutes les conditions de sécurité sont mises en place et selon le fonctionnement des partenaires accueillant les professionnels de l'équipe.
- Les réunions partenariales peuvent reprendre également si les gestes barrières sont respectés.
- Les véhicules de l'association seront désinfectés après chaque utilisation. Deux personnes maximums par véhicule seront autorisées. La deuxième personne devra se mettre à l'arrière du véhicule.